

- La maison de village peut être occupée par un maximum de 175 personnes (sauf fête de juillet), avec mobilier pour 150 places.
- Un acompte doit être versé pour confirmer la réservation
- A l'exception des groupements du village, le compte de l'asbl doit être crédité du solde de la location et de la caution éventuelle avant toute occupation.
- Les charges et le nettoyage seront payés à la reprise des clés ou éventuellement décomptés de la caution à rembourser.

**Village (+ administration communale et groupement communal à caractère social ou culturel) :**

C'est la personne directement concernée qui est la référence (le/la marié(e), celui/celle qui a son anniversaire, ...).

ACTIVITE	Prix	Caution	Nettoyage (surfaces sol)
Réunion d'un groupement (durée max de 3 heures)	5,00 €	-	-
Activité directement liée au fonctionnement d'un groupement : activité 3x20, tennis de table, animation pour enfants, répétition théâtre, ...	Charges ou possibilité de forfait	-	-
Enterrement	100,00 € charges comprises	-	à déterminer
Baptême, Communion, Mariage, Fête de famille :	175 € avec vaisselle pour 75 personnes	150,00 €	35,00 €
Organisation à but lucratif (avec vente de boissons et/ou droit d'entrée et/ou repas)	175 € par journée d'activité + charges	-	-
Vaisselle supplémentaire	10,00 € par 10 couverts complets		

**Hors Village :**

ACTIVITE	Prix	Caution	Nettoyage (surfaces sol)
Baptême, Communion, Enterrement, , Fête de famille, Repas :	225 € avec vaisselle pour 75 personnes + charges	200,00 €	35,00 €
Mariage et activités reprises ci-dessus avec vente de boissons et/ou droit d'entrée et/ou repas payant	350,00 € + charges	300,00 €	35,00 €
Vaisselle supplémentaire	10,00 € par ensemble de 10 couverts complets		